

Le social, nouvelle bouée de sauvetage de l'Europe

Dans la foulée de son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, Jean-Claude Juncker avait annoncé la publication d'ici la fin de l'année de cinq « notes de réflexion » thématiques.

La première, sur la dimension sociale de l'Europe, a fait l'objet d'un débat lors de la réunion de la Commission ce mardi matin. Dans une feuille suggérant des pistes de réflexion aux commissaires, il était indiqué que la note « reconnaîtra la sensibilité, les émotions et les visions di-

vergentes sur la dimension sociale de l'Europe. Ces mots sonnent vide aux oreilles de certains, qui expriment critique et désillusion quant au fait que l'Europe ne fait pas assez pour les protéger, en particulier dans le contexte de la crise économique et financière ».

La commissaire Marianne Thyssen présentera le 26 avril prochain une série d'initiatives.

Outre la « note de réflexion » sur la dimension sociale qui s'inscrit dans le cadre du vaste chantier sur l'avenir de l'Union

européenne, il s'agira de projets législatifs ou de coordination, portant sur des volets concrets du secteur de l'emploi et du social. M^{me} Thyssen présentera un cadre de convergence vers ce socle commun, arti-

culé sur 20 grands principes organisés en trois domaines: l'accès aux formations, les « jobs de qualité », et l'accès à une protection sociale adéquate et viable. Marianne Thyssen mettra entre autres en place un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des performances sociales des Etats membres. ■

Le social, nouveau cheval de bataille européen

UE La dimension sociale devient un enjeu central de la reconquête des opinions

► La Commission européenne prépare une sortie condensée sur les sujets sociaux.

► Nombre de dirigeants nationaux en font aussi un enjeu central du débat européen.

La scène se passait le 1^{er} mars dernier. Face au Parlement européen réuni en session plénière à Bruxelles, Jean-Claude Juncker présentait son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Au moment où il évoquait la dimension sociale de l'Europe, qui fera l'objet d'une première « annexe » au Livre blanc à la fin de ce mois, quelques maigres applaudissements avaient résonné en provenance des bancs de la gauche radicale. Le patron de la Commission européenne s'interrompt, rouge de colère: « Honte à vous tous qui n'applaudissez pas lorsque je parle de l'importance du social! », sur le ton du « Vous n'avez vraiment rien compris »...

Cette fois-là, les plus sourds ont dû comprendre que sur le social, le ton a changé. Cette « dimension sociale » européenne est présente dans les textes européens depuis le traité de Rome. Mais elle était restée ces dernières années plus dans la sphère du déclaratif, écrasée par les considérations de discipline budgétaire, synonyme d'austérité. En réalité, le sujet montait depuis des

mois, sinon des années. Et il a pris une part majeure dans les négociations de coulisses qui ont présidé à l'élaboration de la « déclaration de Rome » des 27, signée en grande pompe lors des célébrations du soixantième anniversaire des traités de Rome il y a dix jours. La Commission, mais aussi nombre de dirigeants nationaux, ont tenu à ce que le social soit cité comme l'un des enjeux et des défis majeurs pour le futur de l'UE.

La raison? La montée des populismes, le Brexit, et un sentiment désormais très répandu parmi les dirigeants européens de danger existentiel face à la désillusion des citoyens à l'égard d'une Europe qui depuis des années n'a que le mot de rigueur et de discipline à la bouche. « C'est très clair qu'il y a une prise de conscience dans le chef des dirigeants européens quant à l'urgence de contrer le sentiment des citoyens que l'Europe n'apporte pas de réponses », explique Claude Rolin, député européen (PPE/CDH), qui explique comment dans sa famille politique de centre droite, il a œuvré depuis un an à développer une nouvelle réflexion sur sa doctrine sociale.

Esther Lynch, secrétaire confédérale de la Confédération européenne des syndicats, confirme et abonde: « On sent un net changement depuis 6 à 9 mois, une prise de conscience de la Commission européenne qu'il faut dire nettement ce qui est juste et ce qui ne l'est pas en termes de droits des travailleurs. Les plus âgés constatent que leurs enfants vivent dans des conditions d'emploi

moins bonnes que les leurs. L'UE doit montrer qu'elle a des réponses à cela, et elle commence à le comprendre. »

L'enjeu est double, expliquait au Soir une source belge traitant des dossiers européens: « Les manquements sociaux doivent être traités tant pour des raisons économiques, que pour des raisons de perception. » Exemple le plus médiatisé chez nous: la question du « dumping social », c'est-à-dire celle des abus à la directive sur le détachement des travailleurs. Cela démolit, dans les anciens États membres » comme la Belgique, l'image de l'Europe, comme cela porte préjudice aux entreprises qui sont concurrencées déloyalement par des entreprises (ou des boîtes postales) des États d'Europe de l'Est.

« La révision en cours de la directive sur le détachement sera un test révélateur »

CLAUDE ROLIN, DÉPUTÉ EUROPÉEN (PPE/CDH)

« La révision en cours de la directive sur le détachement sera un test révélateur », pense Claude Rolin. Une révision qui, depuis que la commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales Marianne Thyssen l'a mise sur la table, oppose les États membres de l'Ouest, et ceux de l'Est pour lesquels l'exportation de main-d'œuvre à bas prix est devenue un « business model ». Ce sont aussi ces pays, Pologne en tête, qui ont bataillé pour atténuer les passages sur la dimension sociale dans la récente Déclaration de Rome.

Car en filigrane, c'est sur cet enjeu social que ces pays craignent le plus le développement d'une Europe « différenciée », pour ne pas dire à plusieurs vitesses. Une crainte qui n'est pas sans fondement. « Peut-être est-ce dans le cadre de la zone euro qu'il faudra organiser le socle minimal des droits sociaux », expliquait le haut responsable du PPE déjà cité plus haut. Nombre de responsables européens ou de diplomates de la zone euro pensent en ce sens. « Il faut accentuer la convergence de la zone euro, y compris dans le domaine social, pour lui donner plus d'attractivité ». Une perspective présentée par les « anciens » comme un incitant à l'adhésion des « nouveaux » à l'Eurozone, mais qui est vécue par ces derniers comme le retour d'un fossé Est-Ouest.

L'enjeu social pourrait très bien devenir le prochain terrain de fractures dans l'UE. Mais pas seulement sur la ligne Est-Ouest. « Il y a aussi la fracture entre les pays où les secteurs de la nouvelle économie digitale se sont déjà fort développés, et qui ne sont pas chauds face aux perspectives de régulation sociale qui brimerait leur croissance, et les pays où le cadre social est plus favorable mais moins 'business friendly' », argumente un diplomate de l'Est. Et il y a enfin la traditionnelle opposition politique, entre gauches et droites. Celle-là, pourtant, semble justement se réduire, sous le coup de la crainte existentielle de la vague populiste anti-européenne... ■

JUREK KUCZKIEWICZ

EN DÉTAIL

Une batterie de projets

La commissaire Marianne Thyssen présentera le 26 avril prochain une série d'initiatives. Outre la « note de réflexion » sur la dimension sociale qui s'inscrit dans le cadre du vaste chantier sur l'avenir de l'UE, il s'agira de projets législatifs ou de coordination, portant sur des volets concrets du secteur de l'emploi et du social.

La « note de réflexion ». Dans la foulée de son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, Jean-Claude Juncker avait annoncé la publication d'ici la fin de l'année de cinq « notes de réflexion » thématiques. La première, sur la dimension sociale de l'Europe, a fait l'objet d'un débat lors de la réunion de la Commission ce mardi matin. Dans une feuille suggérant des pistes de réflexion aux commissaires, il était indiqué que la note « reconnaîtra la

sensibilité, les émotions et les visions divergentes sur la dimension sociale de l'Europe. Ces mots sonnent vide aux oreilles de certains, qui expriment critique et désillusion quant au fait que l'Europe ne fait pas assez pour les protéger, en particulier dans le contexte de la crise économique et financière. »

Socle des droits sociaux. C'est une promesse que Jean-Claude Juncker avait faite en 2015. M. Thyssen présentera un cadre de convergence vers ce socle commun, articulé sur 20 grands principes organisés en trois domaines : l'accès aux formations, les « jobs de qualité » (conditions de travail équitables), et l'accès à une protection sociale adéquate et viable. Marianne Thyssen mettra entre autres en place un tableau de bord qui permettra de suivre l'évolution des performances sociales des Etats membres.

Législation sur l'équilibre vie professionnelle/vie privée. Ce projet

législatif est destiné principalement à améliorer le taux d'emploi des femmes. Dès qu'elles ont leur premier enfant, elles sont pénalisées dans leur retour au travail. L'une des mesures consistera à étendre les congés paternels et à limiter leurs transferts aux mères.

Nouvelles formes de travail. Une initiative visera, par une consultation des partenaires sociaux, à assurer l'accès à la protection sociale des travailleurs assujettis aux nouvelles formes de travail. (Ex : les livreurs de repas à vélo.) La commissaire présentera aussi un projet visant à clarifier les obligations des employeurs dans le cadre de ces nouvelles formes de travail.

Directive temps de travail. Cette directive de 2003 pose beaucoup de difficultés d'interprétation qui opposent les employeurs et les syndicats. La commissaire lancera une initiative visant à régler ces problèmes.

J.KZ

Eugène Ernst : « Nous restons méfiants »

PACTE D'EXCELLENCE Pour le leader de la CSC, la réforme n'est toujours pas satisfaisante

- Les syndicats ont décidé de rester à la table de négociation.
- Parce que le Pacte d'excellence leur plaît ?
- Justement, non : parce qu'il doit être amélioré.

ENTRETIEN

En disant non, ils quittaient la table et laissaient la main aux pouvoirs organisateurs et aux parents, les autres coauteurs du Pacte d'excellence. Alors, au début mars, les syndicats ont dit oui à la réforme. Et pourtant, même revue et corrigée, elle ne les agréait pas, comme l'explique Eugène Ernst, le secrétaire général de la CSC-Enseignement.

En février, après consultation de leurs troupes sur le Pacte d'excellence, les cinq syndicats ont émis un « non sauf si... ». En mars, après amendement du document, le nouveau verdict ressemble à une sorte de « oui mais méfiance... »

Ce n'est même pas un « oui mais... ». Nous avons posé un certain nombre de conditions – par rapport à l'emploi, au tronc commun, à l'évaluation-sanction de l'enseignant, à l'échéancier... Et que constatons-nous ? Que, entre février et mars, les discussions ont fait bouger les lignes. Est-ce que ça change fondamen-

talement l'avis de nos affiliés ?

Non. Les inquiétudes et les oppositions demeurent. Mais nos instances nous disent : restez à la table pour continuer à faire bouger les lignes dans le sens que nous souhaitons.

Bref : vaut mieux être là que non...

Où est-ce qu'on fera le mieux avancer la situation des enseignants ? En restant dans les groupes de travail. On est en amont, avant que les décisions se prennent.

Vous évoquez des oppositions... A quoi songez-vous ?

A la gouvernance des écoles et au leadership qui sera accordé aux directions. Est-ce que ce sera un vrai leadership pris comme une responsabilité vis-à-vis de l'équipe pédagogique ? Là, ça va. Ou est-ce que ce sera une prise de pouvoir des directions vis-à-vis des personnels ? Là, ce sera non.

Cela veut dire que dans un certain nombre d'écoles, le directeur n'est pas un entraîneur mais un petit général ?

Les enseignants ont trop de problèmes avec des directeurs qui jouent aux chefs et qui dictent leur façon de faire aux enseignants – pour eux, la concertation sociale et la collaboration avec l'équipe ne sont pas des priorités... C'est une minorité mais notre devoir syndical est de

nous méfier. Pour le travail collaboratif entre enseignants, par exemple : les professeurs nous

disent que, s'ils doivent être en réunion à l'heure que décide le directeur, pour faire ce qu'il a décidé qu'on fasse, dans un cadre imposé, ça ne marchera pas... Cela marchera si le travail d'équipe est souple et si chaque enseignant garde son autonomie et reste responsable... On refuse la caporalisation. Le travail de l'enseignant

est suffisamment difficile sans qu'il soit nécessaire d'obéir à des caporaux qui pensent détenir la vérité.

Quand on parcourt les réseaux sociaux, on voit que beaucoup d'enseignants, de parents, de citoyens sont sceptiques, par rapport au Pacte d'excellence.

Nous comprenons ce scepticisme ! Nous comprenons l'inquiétude, d'autant plus que nous sommes nous-mêmes enseignants, que nos affiliés sont enseignants. Il est difficile de dire que les réformes prévues vont super bien fonctionner. C'est pour cela qu'il faut continuer à travailler. Je ne dis pas que la version nouvelle du Pacte, c'est bingo, c'est magnifique... Mais, encore une fois, les lignes ont bougé entre février et mars.

Quelques exemples : le gouvernement garantit le maintien de l'emploi et il garantit que chaque membre du personnel gardera

une fonction dans l'enseignement. Deux : la réduction du technique/professionnel de 4 à 3 ans menace l'existence d'implantations. On a l'engagement qu'elles seront maintenues. L'échéancier prévoit que les investissements précèdent les économies. On va d'abord investir dans le maternel dès 2017, et dans le tronc commun pour réduire l'échec dès 2018. Et les grosses mesures d'économies, elles, ne sont pas envisagées avant 2027, 2028...

Quelles mesures d'économies ?

Les économies seront générées par la réduction du technique/professionnel de 4 à 3 ans et la transformation du technique/professionnel en une seule filière qualifiante. Si investissements et économies avaient été simultanés, on aurait handicapé la réforme. Là, cela semble plus cohérent. L'échéancier n'est pas totalement rassurant – il prévoit donc des économies. Mais, au départ, les moyens seront là. Mais je répète : aujourd'hui, il n'y a ni confiance, ni adhésion suffisante au projet tel qu'il existe aujourd'hui. Nous restons méfiants !

Ce qui inquiète surtout, c'est l'allongement du tronc commun (jusqu'à la 3^e secondaire incluse au lieu de la 2^e).

Le tronc commun, qui devra être pluridisciplinaire et polytechnique, s'installera progressive-

ment, avec une évaluation permanente du processus. Et si l'évaluation est négative, on tirera les conclusions qui s'imposent.

Va-t-on pouvoir former de futurs professionnels en trois ans au

lieu de quatre ?

Les enseignants du qualifiant, aujourd'hui, ont devant eux des élèves qui n'ont pas choisi d'être là. A 80 % - 90 %, c'est l'échec qui les a conduits là. Quand ils voient ces élèves blessés par

l'école, ils ne voient pas comment ils pourraient les former en 3 ans au lieu de quatre. Et ils ont raison. Il faut imaginer qu'à terme, l'élève qui arrivera dans le qualifiant ne sera plus le même qu'aujourd'hui. Il aura choisi le quali-

fiant, en connaissance de cause. Mais si demain, l'enseignant voit les mêmes élèves qu'aujourd'hui, alors le nouveau tronc commun aura été un échec. ■

**Propos recueillis par
PIERRE BOUILLON**